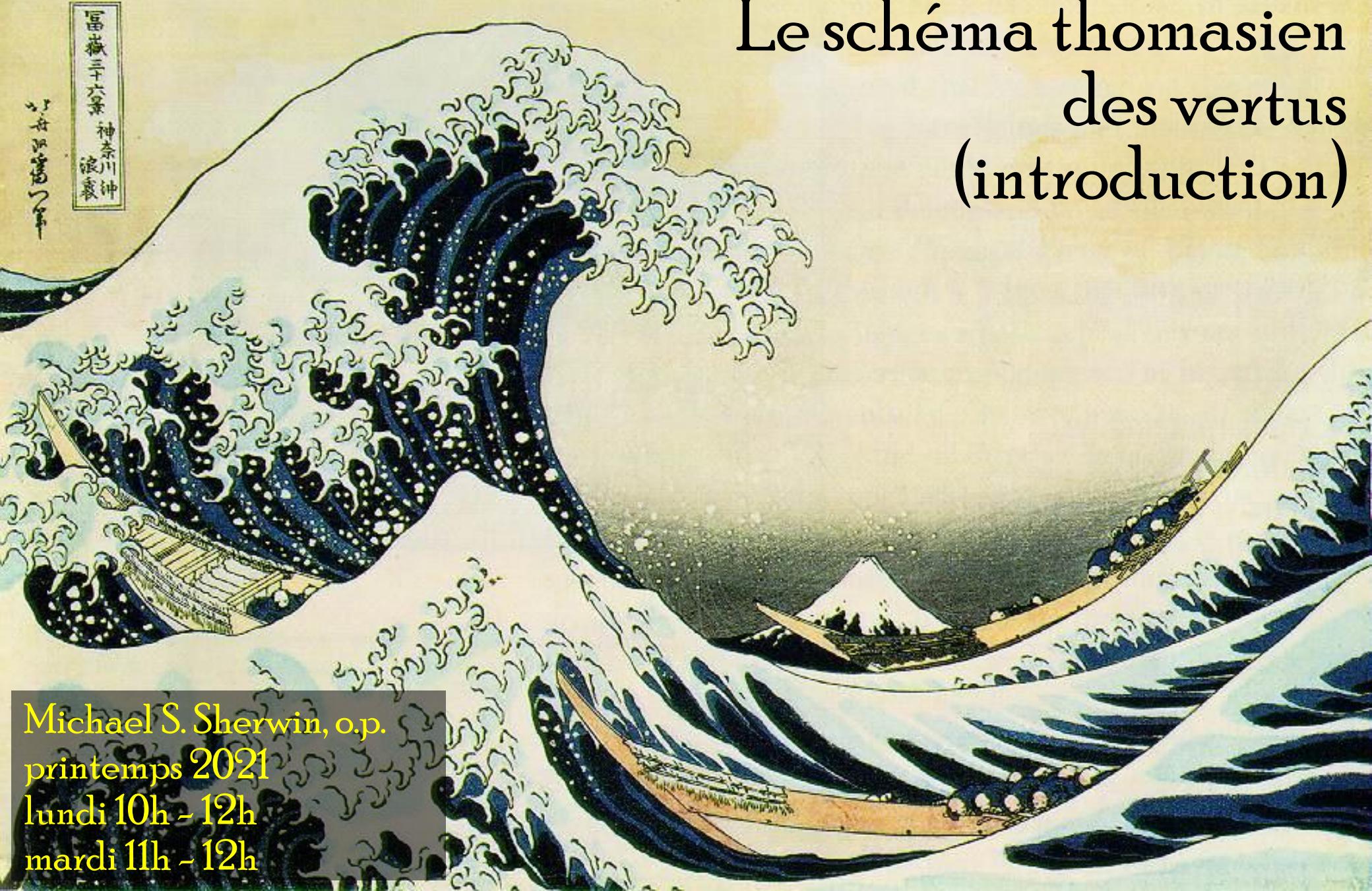


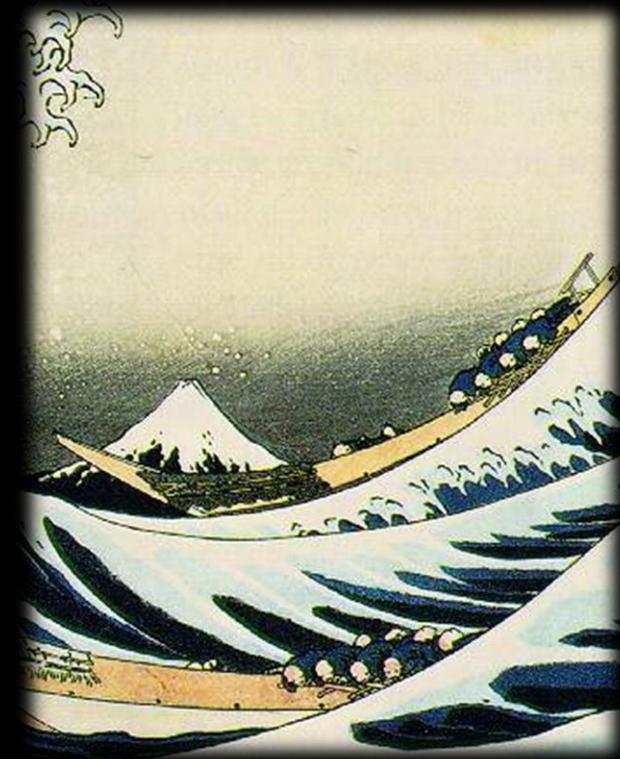
Le schéma thomasien des vertus (introduction)



Michael S. Sherwin, o.p.
printemps 2021
lundi 10h - 12h
mardi 11h - 12h

Vers une psychologie de la vertu

- Dès qu'on a déterminé que la réalité de la vertu forme une partie intégrale de la morale chrétienne et biblique, les questions suivantes se posent :
 - Comment comprendre les vertus par rapport à la psychologie de l'homme?
 - Qu'est-ce qu'une vertu ?
 - Où est son siège dans l'âme ? (voir ST I-II qq. 49 à 56)



Vers une psychologie de la vertu



- Faisant appel aux catégories et à la philosophie de la nature d'Aristote, on peut conclure que puisque les vertus ne peuvent pas être la substance même de la personne, elles doivent être une qualité qui modifie ou perfectionne la personne.
- Plus spécifiquement, la grande tradition de la réflexion chrétienne a conclu que :
 - les vertus sont des dispositions (*habitus*) dans les puissances de l'âme.

Bonnes et mauvaises dispositions (ST I-II 55.1-2)



- Une bonne disposition incline l'agent :
 - à agir d'une manière qui convient à sa nature.
 - à agir selon la raison droite.
 - à agir en fonction d'une fin convenable.

- Une mauvaise disposition incline l'agent :
 - à agir d'une manière qui disconvient à sa nature.
 - à agir contre la raison droite.
 - à agir en fonction d'une fin inconvenable.



Bonnes et mauvaises dispositions (ST I-II 71.1-4)



- Une bonne disposition est ce que la tradition appelle une vertu
- Une mauvaise disposition est ce que la tradition appelle un vice



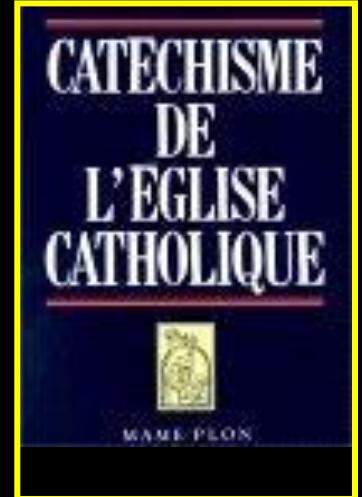
Les vertus selon le Catéchisme

- « La vertu est une disposition habituelle et ferme à faire le bien. Elle permet à la personne, non seulement d'accomplir des actes bons, mais de donner le meilleur d'elle-même.

De toutes ses forces sensibles et spirituelles, la personne vertueuse tend vers le bien ; elle le poursuit et le choisit en des actions concrètes. » CEC 1803

« *Le but d'une vie vertueuse consiste à devenir semblable à Dieu* »

(S. Grégoire de Nysse, beat. 1 : PG 44, 1200D)





Les vertus selon le Catéchisme

- « Les vertus humaines sont des attitudes fermes, des dispositions stables, des perfections habituelles de l'intelligence et de la volonté qui règlent nos actes, ordonnent nos passions et guident notre conduite selon la raison et la foi. Elles procurent facilité, maîtrise et joie pour mener une vie moralement bonne. L'homme vertueux, c'est celui qui librement pratique le bien. »

CEC 1804

Les vertus selon s. Thomas

- Définitions les plus générales de la vertu
 - « Une certaine perfection de la puissance ». ST I-II 55 . 1
 - « La vertu est l'*habitus* qui nous perfectionne pour nous faire bien agir ». ST II-II 58 . 2
- Définition thomasienne plus stricte de la vertu (une vertu en sens stricte)
 - Un *habitus* qui perfectionne une puissance de l'âme en disposant l'agent à bien agir selon sa nature avec promptitude, facilité et joie, et rendant bons et l'agent et son action. (voir ST I -II 55)



Les vertus en général et en sens stricte



- Les définitions générales
 - Ces définitions de la vertu s'appliquent à toute sorte d'*habitus*
 - Les *habitus* qui nous disposent à bien raisonner.
 - aux *habitus* de l'intelligence speculative (science, sagesse, etc.)
 - à l'*habitus* de l'intelligence pratique qui s'appelle l'art.
- Définition thomasienne de la vertu en sens stricte
 - Cette définition de la vertu s'appliquent aux vertus de la vie morale :
 - Les *habitus* qui nous disposent à bien vivre (principalement les vertus cardinales).
 - aux *habitus* dans les puissances appétitives (justice, courage, tempérance : « les vertus morales » selon le sens strict du terme)
 - à la prudence par participation (parce que les vertus morales dépendent de la prudence et réciproquement) (voir ST I-II 57.1 , 3 et 4)

Les vertus parfaites

- Définition de la vertu parfaite selon s. Augustin (*De libero arbitrio* 2 . 9) :
 - « Une bonne qualité de l'esprit par laquelle nous vivons droitement, nul n'en fait un mauvais usage, et Dieu l'opère en nous et sans nous. »
 - Cette définition s'applique aux vertus infuses.
 - « Si vous ôtez ce membre de phrase (et Dieu l'opère en nous et sans nous), le reste de la définition sera commun à toutes les vertus acquises et infuses. » ST I-II 55.4
 - Cette définition augustinienne est celle que s. Thomas préfère.



Vertus parfaites et imparfaites



- **Définition thomasienne de la vertu parfaite**
 - un *habitus* infusé par Dieu dans le don de la grâce qui perfectionne une puissance de l'âme en disposant l'agent à bien agir selon sa nature élevée par la grâce avec promptitude, facilité et joie, et rendant bons et l'agent et son action.
- **Définition thomasienne de la vertu imparfaite (acquise par nos propres actions)**
 - un *habitus* acquis qui perfectionne une puissance de l'âme en disposant l'agent à bien agir selon la nature humaine avec promptitude, facilité et joie, et rendant bons l'agent et son action.



Vertus de l'intelligence spéculative

- **Vertus qui perfectionnent l'intelligence dans la considération de la vérité :**

- Vertus naturelles:

- Compréhension (*intellectus*): *habitus* des principes spéculatifs de la connaissance
 - Synderesis: *habitus* des principes de la connaissance pratique]

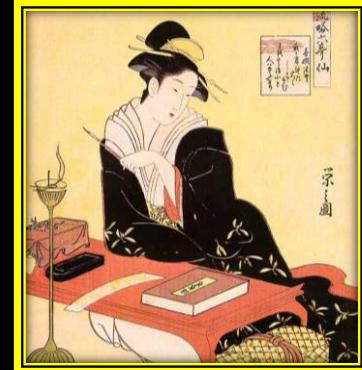
- Vertus acquises:

- Science: *habitus* du raisonnement droit à propos de ce qui peuvent être connus.
 - Sagesse: *habitus* du raisonnement droit à propos des choses connues à travers leurs causes ultimes.



Vertus de l'intelligence pratique (ST I-II 57.3-4)

- Art: « raison droite à propos des choses qui doivent être réalisées ».
 - L'art dispose l'agent à réaliser un bon travail
 - Il ne dispose pas l'agent à réaliser ce bon travail d'une manière moralement bonne
 - (i.e., l'art rend bon le travail, sans pour autant rendre bon l'agent.)
 - Un grand artiste peut, en même temps, être une mauvaise personne
 - l'art rend l'agent un bon artiste mais pas une bonne personne
 - Il est possible de faire un mauvais usage de son art
- Prudence (sagesse pratique): « raison droite à propos de l'action humaine ».
 - La vertu qui concerne l'action du point de vue des moyens à la fin
 - Elle dispose l'agent à faire une action droite
 - Elle rend bons et l'agent et ses actions
 - Elle ne peut exister sans les vertus morales
(i.e., la prudence dépend de la bonne régulation des appétits)



L'art: *habitus* opératif et vertu spéculative? (STI-II 57.3)

- Art: un *habitus* opératif avec des caractéristiques d'une vertu spéculative
 - « L'art n'est pas autre chose que la droite règle des ouvrages à faire. Cependant leur bien ne consiste pas dans telle ou telle disposition de l'appétit humain, mais en ce qui rend bon en soi l'ouvrage que l'on fait. Car l'éloge de l'artisan en tant que tel ne dépend pas de la volonté qu'il apporte à son ouvrage, mais de la qualité de cet ouvrage.
 - Ainsi donc, à proprement parler, l'art est un *habitus* opératif.
 - Et cependant sur un point il rencontre les *habitus* spéculatifs, puisque ces *habitus* concernent l'état de la réalité considérée, non l'état de l'appétit humain envers elle.
 - Pourvu que le géomètre démontre bien ce qui est vrai, peu importe qu'il soit, quant à sa puissance appétitive, joyeux ou irrité; pas plus que cela n'a d'importance chez un artisan.
 - Et c'est pourquoi l'art est une vertu au même titre que les *habitus* spéculatifs, c'est-à-dire en ce que ni l'art ni l'*habitus* spéculatif ne rendent l'œuvre bonne quant à l'usage qu'on en fait; cela revient en propre à la vertu qui perfectionne l'appétit ».



La prudence et l'art

- « Pour ce qui est de l'art, il ne confère que la capacité de bien faire, puisqu'il n'a rien à voir avec l'appétit. La prudence confère non seulement la capacité de bien faire, mais aussi l'usage de cette capacité; en effet, elle concerne l'appétit, étant donné précisément qu'elle en présuppose la rectitude ».

ST I-II 57.4



Vertus des appétits (vertus morales)

- Ces vertus concernent l'action du point de vue d'une fin
- Ces vertus régulent les passions
- Ces vertus ne peuvent exister sans la prudence
- Vertu de l'appétit spirituel (la volonté)
 - Justice
- Vertu de l'appétit irascible
 - Courage
- Vertu de l'appétit concupiscible
 - Tempérance



La prudence et les vertus morales

- « La prudence est la vertu la plus nécessaire à la vie humaine. Bien vivre consiste en effet à bien agir.
 - Or pour bien agir, il faut non seulement faire quelque chose [qui est propre à l'art], mais encore le faire comme il faut, c'est -à-dire qu'il faut agir d'après un choix bien réglé et non seulement par impulsion ou passion.
- Mais, comme le choix porte sur des moyens en vue d'une fin, sa rectitude exige deux choses:
 - la fin qui est due
 - et des moyens adaptés à cette fin.
- Pour ce qui est de la fin qui est due, on y est justement disposé par les vertus qui perfectionnent la partie appétitive de l'âme [les vertus morales: justice, courage et tempérance], dont l'objet est le bien et la fin.
- Mais, pour ce qui est des moyens ordonnés à cette fin, il faut qu'on y soit directement préparé par un *habitus* de la raison, car délibérer et choisir, qui sont les opérations relatives aux moyens, sont des actes de la raison.
 - Et c'est pourquoi il est nécessaire qu'il y ait dans la raison une vertu intellectuelle qui lui donne assez de perfection pour bien se comporter à l'égard des moyens à prendre.
- Cette vertu est la prudence ».



Quatre vertus cardinales



La prudence et les vertus morales ensemble s'appellent les vertus cardinales:

« Aime-t-on la justice ? Ces labours, ce sont les vertus ; [la sagesse] enseigne, en effet, tempérance et prudence, justice et force ; rien de plus utile pour les hommes dans la vie ». (Sg 8, 7)

« La structure entière des bonnes œuvres est édifiée sur quatre vertus ». S. Grégoire le Grand